

« Le ministre Jolin-Barrette renie l'engagement du premier ministre »

L'Union étudiante du Québec (UEQ), les associations étudiantes québécoises ainsi que plusieurs groupes de la société civile dénoncent le manque de respect du ministre Simon Jolin Barrette vis-à-vis la réforme du programme de l'expérience québécoise (PEQ) qu'il a proposé le jeudi 28 mai dernier. Le ministre profite du contexte de pandémie pour présenter un programme qui oublie, encore une fois, les personnes qui seront touchées par cette réforme motivée par des intérêts électoraux. Ainsi, il semblerait que l'expérience acquise durant les études postsecondaires ne soit plus suffisante.

Une autre réforme de ce programme avait été proposée à l'automne et avait été fortement contestée par les acteurs du milieu éducatif, professionnel et économique, menant au retrait de celle-ci. Cette tentative de réforme du PEQ avait engendré une crise humaine importante qui avait touché profondément le premier ministre. Celui-ci s'était finalement prononcé en chambre afin d'accorder une clause de droit acquis pour toutes les personnes qui avaient commencé leur parcours d'études sous les anciennes règles du PEQ. Cette promesse a été oubliée par le gouvernement lors du deuxième essai, mais pas par les étudiants et les étudiantes qui ont fait le choix de s'installer au Québec. Le ministre Jolin-Barrette doit respecter la promesse du premier ministre et accorder le droit acquis aux personnes ayant déjà entamé leurs études.

Cette nouvelle mouture du PEQ nous rappelle que le programme fait partie intégrante du projet de vie de plusieurs étudiants et étudiantes qui ont choisi le Québec pour ses avantages. Il est odieux de modifier les règles du jeu au milieu de leur parcours et de leur ajouter, en plus des années d'études nécessaires à l'obtention de leur diplôme, une année complète de travail pour prouver leur inclusion à la société québécoise. En effet, les stages et les autres expériences de travail incluses dans le parcours scolaire ne seront pas nécessairement prises en compte dans l'année de travail demandée, rallongeant ainsi le temps nécessaire avant de pouvoir obtenir un certificat de sélection du Québec (CSQ).

Il ne faut pas oublier que cette réforme est présentée en contexte de pandémie mondiale où le taux de chômage n'a pas été aussi haut depuis des décennies, réduisant de ce fait énormément les chances de décrocher un emploi rapidement à la fin des études. En plus, les conditions déjà difficiles engendrées par la pandémie de la COVID-19 ont plus particulièrement touché la communauté étudiante internationale, autant par les sessions allongées que par la fermeture de résidences étudiantes. Si cette réforme est mise en place, toutes les personnes n'ayant pas complété leur parcours au 30 mai 2020 à cause de la COVID-19 se verront exclues de la clause transitoire.

Bref, nous croyons encore une fois que la réforme du PEQ est une grave erreur du gouvernement. Nous unissons nos voix afin de demander justice et humanité envers la communauté étudiante internationale, si importante pour le Québec d'aujourd'hui et de demain. Nous demandons au ministre Jolin-Barrette de ne pas renier la promesse du premier ministre.

Organisations signataires :

- Union étudiante du Québec (UEQ)
- Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)
- Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanent (FAEUQEP)
- Association pour la solidarité envers les travailleurs et étudiants internationaux du Québec (ASTÉIQ)
- Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec (CJPLQ)
- Comité national des jeunes du Parti Québécois (CNJPQ)
- Force Jeunesse (FJ)
- Citoyenneté jeunesse (CJ)
- Fédération internationale des associations d'étudiants en médecine – Section Québec (IFMSA)
- Fédération médicale étudiante du Québec (FMEQ)
- Confédération pour le rayonnement étudiant en ingénierie (CRÉIQ)
- Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AELIÉS)
- Association des étudiants des cycles supérieurs de Polytechnique (AÉCSP)
- Association étudiante à l'École des sciences de la Gestion à l'UQAM (AéESG)
- Association étudiante de l'ENAP (AEENAP)
- Association étudiante de l'École de technologie supérieure (AÉÉTS)
- Association étudiante de Polytechnique (AEP)
- Association étudiante des cycles supérieurs de HEC Montréal (AECS HEC)
- Association générale des étudiant(e)s de l'Université du Québec à Trois-Rivières (AGE UQTR)
- Association générale étudiante de l'Université du Québec et Abitibi-Témiscamingue (AGE UQAT)
- Bishop's University Students' Representative Council (BU SRC)
- Confédération des Associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL)
- Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM)
- Regroupement étudiant de maîtrise, diplôme et doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS)
- Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS)
- Post-Graduate Students' Society McGill University (PGSS)